

**ARRETE n° 2026-102 portant nomination
de la vice-présidente formation adjointe**

L'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble

- Vu** Le code de l'éducation ;
- Vu** Le décret n° 2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble ;
- Vu** Le règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble ;
- Vu** La délibération de l'Assemblée des trois conseils de l'établissement en date du 15 février 2024, portant élection de Monsieur Vivien QUEMA en qualité d'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble.
- Vu** La délibération du Conseil des études et de la vie universitaire en date du 15 février 2024, portant élection de Madame Isabella ZIN TOMASINO en qualité de vice-présidente conseil des études et de la vie universitaire.

ARRETE

Article 1

Madame Isabelle SCHANEN, professeur des universités, est désignée en qualité de vice-présidente formation adjointe, en charge du 1^{er} cycle et des affaires académiques, auprès de la vice-présidente du conseil des études et de la vie universitaire.

Article 2

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter du 1^{er} octobre. Madame Isabelle SCHANEN est nommée pour la durée prévue dans sa lettre de mission jointe. Cette durée ne peut en aucun cas excéder celle du mandat de l'administrateur général.

Article 3

Le directeur général des services et l'agent comptable, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au bénéficiaire et affiché aux lieux prévus à cet effet dans les locaux de l'établissement.

Fait à Grenoble, le 28 septembre 2026

L'administrateur général



Vivien QUEMA
Administrateur général
Institut polytechnique de Grenoble

SIGNATURE DES DELEGATAIRES :
ARRETE N° 2026-105 Nomination VP formation adjointe

Merci de bien vouloir apposer votre signature, et de mentionner votre nom (ou votre tampon de signature), précédée de la mention « Vu et pris connaissance »

- Visas des délégués mentionnés dans l'arrêté et acceptant la délégation consentie :